

Appendice 1

Informations complémentaires concernant le budget

Chapitre 1 et chapitre 8a

Les salaires du personnel du Secrétariat de l'ICCAT sont ventilés dans les chapitres budgétaires suivants :

Chapitre 1 - Comprend les salaires de 22 membres du personnel : Secrétaire exécutif (1), Département d'application (6), Département de traduction et de publications (7) et Département administratif et financier (8). L'estimation des coûts pour 2025 est la suivante :

Catégorie	Nombre de membre du personnel	Salaires	Contribution au plan de retraite Van Breda/CIGNA	Sécurité sociale	Total
D1	1	151.731,09 €	70.059,76 €		221.790,85 €
P4	2	202.244,62 €	95.076,67 €		297.321,28 €
P3	5	441.929,12 €	197.028,06 €		638.957,19 €
P2	6	414.625,18 €	185.335,88 €		599.961,05 €
GS7	1	68.325,89 €		24.696,00 €	93.021,89 €
GS5	2	91.791,63 €		47.376,00 €	139.167,63 €
GS4	2	94.631,54 €		49.392,00 €	144.023,54 €
GS3	2	78.067,21 €		42.840,00 €	120.907,21 €
GS1	1	25.493,33 €		15.120,00 €	40.613,33 €
Total	22	1.568.839,61 €	547.500,37 €	179.424,00 €	2.295.763,97 €

Les dépenses comprennent également :

- Les impôts pour les membres de la catégorie des services généraux : 136.607,92 €. Le personnel de la catégorie professionnelle est exonéré d'impôts.
- L'allocation scolaire pour le personnel recruté au niveau international : 26.775,00 €
- Frais de formation et de gestion: 19.710,02 €
- Externalisation de traductions : 43.039,78 €

Chapitre 8 - Comprend les salaires de 11 membres du personnel : Secrétaire exécutif adjoint (1), Département scientifique (3), Département des statistiques (4), Département de traduction et de publications (1) et Département des technologies de l'information (2).

L'estimation des coûts pour 2025 est la suivante :

Catégorie	Nombre de membre du personnel	Salaires	Contribution au plan de retraite Van Breda/CIGNA	Sécurité sociale	Total
P5	2	238.133,07 €	120.353,83 €		358.486,90 €
P4	4	395.626,14 €	187.093,80 €		582.719,94 €
P2	2	152.493,26 €	67.301,89 €		219.795,15 €
P1	1	46.854,49 €	22.210,45 €		69.064,94 €
GS6	1	60.252,07 €		24.696,00 €	84.948,07 €
GS5	1	54.203,69 €		24.696,00 €	78.899,69 €
Total	11	947.562,71 €	396.959,97 €	49.392,00 €	1.393.914,68 €

Les dépenses comprennent également :

- Les impôts pour les membres de la catégorie des services généraux : 48.104,50 €. Le personnel de la catégorie professionnelle est exonéré d'impôts.
- L'allocation scolaire pour le personnel recruté au niveau international : 29.610,00 €
- Frais de formation: 6.011,08 €.

Chapitre 14.a - Comprend les salaires de 4 membres du personnel : département des statistiques (4).

L'estimation des coûts pour 2025 est la suivante :

Catégorie	Nombre de membre du personnel	Salaires	Contribution au plan de retraite Van Breda/CIGNA	Sécurité sociale	Total
P2	4	257.636,23 €	124.689,76 €		382.325,99 €
Total	4	257.636,23 €	124.689,76 €		382.325,99 €

Fonds du système eBCD - comprend les salaires d'un membre du personnel du département d'application (1).

L'estimation des coûts pour 2025 est la suivante :

Catégorie	Nombre de membre du personnel	Salaires	Contribution au plan de retraite Van Breda/CIGNA	Sécurité sociale	Total
GS7	1	58.543,25 €		24.696,00 €	83.239,25 €
Total	1	58.543,25 €		24.696,00 €	83.239,25 €

Les dépenses comprennent également :

- Les impôts pour les membres de la catégorie des services généraux : 26.869,07 €

Programme de recherche stratégique - Comprend le salaire de deux membres du personnel : Programmes de recherche et de collecte de données de l'ICCAT (2).

L'estimation des coûts pour 2025 est la suivante :

Catégorie	Nombre de membre du personnel	Salaires	Contribution au plan de retraite Van Breda/CIGNA	Sécurité sociale	Total
P2	2	149.100,59 €	65.634,88 €		214.735,47 €
Total	2	149.100,59 €	65.634,88 €		214.735,47 €

Fonds fiduciaires

L'Article 8 du Règlement financier prévoit que le Secrétaire exécutif peut accepter, au nom de la Commission, des contributions volontaires, en espèces ou non, versées par des Parties contractantes ou provenant d'autres sources, sous réserve que l'application de ces contributions soit compatible avec les principes, les buts et les activités de la Commission.

Actuellement, 20 fonds fiduciaires sont gérés.

Fonds fiduciaires	Disponible 01/01/2024	Revenus	Dépenses	Disponible 11/10/2024	Frais prévus jusqu'au 31/12/2024	Disponible 31/12/2024	
Fonds du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT	35.097,81 €	6.207,06 €	19.422,37 €	21.882,50 €	0,00 €	21.882,50 €	Les frais correspondant à 20% du flux de l'IOMS de l'UE seront imputés.
Fonds de cessation de service	415.402,63 €	65.468,14 €	139.389,71 €	341.481,06 €		341.481,06 €	
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	194.506,89 €	557.290,68 €	227.696,36 €	524.101,21 €		524.101,21 €	Contrat signé jusqu'en avril 2025. Les dépenses sont imputées au fur et à mesure de l'achèvement des déploiements.
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.125.113,65 €	722.390,25 €	981.382,28 €	866.121,62 €	388.144,89 €	477.976,73 €	
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	3.302.766,53 €	3.056.286,05 €	3.010.027,17 €	3.349.025,41 €		3.349.025,41 €	Contrat signé jusqu'en avril 2025. Les dépenses sont imputées au fur et à mesure de l'achèvement des déploiements.
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	163.383,14 €	16.187,50 €	7,40 €	179.563,24 €		179.563,24 €	Les dépenses sont imputées comme demandé par la Chine
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	308.692,94 €	250.000,00 €	366.318,35 €	192.374,59 €	82.272,14 €	110.102,45 €	
Fonds spécial pour les données - États-Unis	385.169,52 €	219.736,00 €	45.880,89 €	559.024,63 €	58.187,31 €	500.837,32 €	
Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	329.689,88 €	184.107,40 €	77.193,67 €	436.603,61 €		436.603,61 €	Les dépenses sont imputées comme demandé par les États-Unis
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	197.594,12 €	19.303,18 €	84.128,83 €	132.768,47 €		132.768,47 €	Les dépenses sont imputées comme demandé par le Maroc
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (ROP-TROP)	20.121,61 €		0,00 €	20.121,61 €	0,00 €	20.121,61 €	
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)	52.582,21 €		0,00 €	52.582,21 €		52.582,21 €	
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09 €		0,00 €	12.537,09 €		12.537,09 €	Les dépenses sont imputées comme demandé par la Tunisie
Programme stratégique pour la recherche	1.569.354,80 €	715.646,28 €	729.974,30 €	1.555.026,78 €	486.099,48 €	1.068.927,30 €	
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60 €		0,00 €	84.688,60 €	22.000,00 €	62.688,60 €	
Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)	110.580,02 €		42.541,82 €	68.038,20 €	32.713,99 €	35.324,21 €	
Fonds ABNJ-II	137.789,72 €	115.056,00 €	123.338,30 €	129.507,42 €	24.450,00 €	105.057,42 €	
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - États-Unis	259.292,00 €		8.764,88 €	250.527,12 €		250.527,12 €	
Contrat avec l'Union européenne pour développer le module de gestionnaire de navires de l'IOMS	22.502,80 €	5.903,52 €	28.406,32 €	0,00 €		0,00 €	
Contrat avec l'Union européenne afin d'intégrer le système UN/FLUX	105.000,00 €		55.686,93 €	49.313,07 €	14.805,63 €	34.507,44 €	

Chapitre 3

La liste des réunions pour 2025 figure aux points 16 et 19 de l'ordre du jour des réunions plénières. Le Secrétariat informera le Président de la Commission de la demande de soumission du document le premier jour de la réunion. Il convient de noter que le Secrétariat de l'ICCAT n'est pas chargé de déterminer le format des réunions.

Chapitre 9

En 2020, ce nouveau chapitre a été créé pour couvrir les services pouvant nécessiter une consultation externe spécialisée, tels que les conseils juridiques, les projets de gestion de la qualité, etc.

En raison des tâches excessives du Secrétariat, dont certaines nécessiteraient des conseils juridiques, il est prévu d'améliorer, entre autres, les aspects juridiques des contrats, l'élaboration de manuels de procédure, etc. afin de mieux protéger la Commission.

Les dépenses au titre de chapitre correspondent aux coûts d'un conseiller juridique externe, ainsi qu'aux coûts du développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT.

Chapitre 3

Ce chapitre inclut uniquement les dépenses de la réunion annuelle de l'ICCAT, dont les dépenses s'élèvent à environ 1.000.000,00 euros. Le budget de l'ICCAT pour 2024 et 2025 prévoit 350.000 euros pour ce seul poste, dont une grande partie devra donc être prise en charge par les CPC invitantes (650.000,00 euros). C'est pourquoi le STACFAD insiste depuis des années sur la nécessité de régulariser ce chapitre afin que le budget puisse couvrir les frais de la réunion annuelle, ou du moins qu'il couvre l'essentiel des fonds nécessaires. Ce point est actuellement traité par le Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF). Le rapport de la réunion du VWG-SF est disponible [ici](#). Depuis 2010, les réunions intersessions qui se tiennent au siège ou en dehors de celui-ci et qui nécessitent un financement extraordinaire sont financées par le Fonds de roulement. Les dépenses extraordinaires pour 2024 pour les réunions intersessions de la Commission, dont deux se sont tenues hors du siège du Secrétariat, s'élèvent à 339.448,29 euros.

Réunions tenues au siège du Secrétariat :

Coûts: interprétation + cafés + cocktail

Réunions tenues hors du siège du Secrétariat :

Coûts : interprétation + cafés + cocktail (Sous-commissions/IMM) + location de salle + déplacement des interprètes et du personnel du Secrétariat.

Les réunions intersessions du SCRS se tiennent également pour la plupart au siège, à l'exception des réunions des Groupes d'espèces et des réunions plénières. Les frais d'interprétation pour ces réunions sont imputés au chapitre 8.h et l'exception est imputée au chapitre 8.g.

Chapitre 13.a)

Le chapitre 13.a énumère les frais de voyage du Président de l'ICCAT et du Président du SCRS.

Président de la Commission : Les frais de la réunion de la Commission et d'une réunion de coordination avec le Secrétariat à Madrid sont couverts par ce chapitre.

Président du SCRS : L'ICCAT a tenu 16 réunions intersessions du SCRS cette année, dont 11 en personne et 5 en ligne. Le Président du SCRS a participé personnellement à 10 d'entre elles, en plus d'assister à deux ateliers et à trois réunions intersessions de la Commission (Sous-commission 2, Sous-commission 1, EMS/CDS/IMM) et il participera à la réunion annuelle. La plupart des réunions intersessions du SCRS se tiennent au siège, de sorte que le Président du SCRS (États-Unis) doit se rendre à Madrid presque tous les mois, et certains mois, il y a jusqu'à trois semaines consécutives de réunions. Il convient de noter que le Président du SCRS a jusqu'à présent voyagé en classe économique, même si ses voyages sont transocéaniques.

Ce chapitre a été créé en 2018 pour inclure tous ces voyages, car il s'agit d'un coût récurrent qui devait donc être inclus dans le budget. En 2020 et 2021, les voyages ont été affectés par le COVID, mais le chapitre est maintenant conforme au nombre de réunions de l'ICCAT. L'évolution entre le budget et les dépenses a été la suivante :

Année	Budget	Dépenses
2018	18.500,00 €	49.103,70 €
2019	18.500,00 €	42.969,46 €
2020	50.000,00 €	1.060,00 €
2021	25.750,00 €	4.496,24 €
2022	25.750,00 €	32.874,72 €
2023	51.500,00 €	42.001,88 €
2024	60.000,00 €	53.187,34 €

Comprend ce qui est prévu jusqu'à la fin de l'année

IOMS

En ce qui concerne le chapitre 14, il convient de noter que l'excédent de ce poste va directement au Fonds de roulement de l'ICCAT, étant donné qu'il s'agit d'un chapitre budgétaire.

D'autre part, il existe un fonds fiduciaire, le Fonds du Système intégré de gestion en ligne, qui contient le reliquat (21.882,50 euros au 11 octobre 2024) de l'IOMS avant la création du chapitre budgétaire. Ce fonds a principalement couvert les coûts de 20 % des contrats de l'IOMS signés avec l'UE ces dernières années.

Lors de la réunion de 2024, le Groupe de travail sur les technologies de la déclaration en ligne (WG-ORT) a adopté la feuille de route suivante pour la production des modules de gestionnaire de navires et de gestionnaire de formulaires.

Date	Événement	Environnement
01/04/2024	Gestionnaire de navires disponible dans Sandbox (https://sandbox-ioms.iccat.int)	Test
30/04/2024	Session de formation/atelier pour les gestionnaires de navires (1ère session)	Test
01/06/2024	Gestionnaire de formulaires disponible dans Sandbox (https://sandbox-ioms.iccat.int)	Test
24/06/2024	Sessions d'atelier pour les gestionnaires de formulaires	Test
31/08/2024	Préparer la migration à sens unique de la base de données des navires de SQL Server (intranet) vers MariaDB (IOMS).	Production
09/10/2024	Session de formation/atelier pour les gestionnaires de navires (2e session)	Test
01/01/2025	Mise en production du gestionnaire de formulaires (https://ioms.iccat.int)	Production
01/01/2025	Mise en production du gestionnaire de navires (https://ioms.iccat.int) y compris FLUX	Production
01/04/2025	Le gestionnaire de formulaires est la seule façon de soumettre le formulaire CP01	Production
01/04/2025	Le gestionnaire de navires est le seul moyen de modifier en ligne les caractéristiques et les autorisations des navires.	Production

Le plan de travail est le suivant :

Phase	Priorité	Module/Tâche	Description	Exigences de données	État du dev.	Date Début	Date Fin	Phase de finalisation	Budget	Remarques
1	1	Module	Noyau/base de données de l'IOMS	n/a	ACHEVÉ	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	2	Module	Rapport annuel de l'IOMS (Partie II/Section 3, Partie I/Annexe 1)	S:GEN01, M:GEN01	ACHEVÉ	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	3	Tâche	IOMS en production		ACHEVÉ	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	1	Tâche	Sessions de l'atelier de formation (phase 1)		ACHEVÉ	28/04/2022	01/09/2022	2	COM-18	Deux sessions (4 heures chacune)
1	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		En cours	01/06/2019	n/a	n/a	COM-18	Tâche continue (maintenance)
2	1	Module	Système d'aide dynamique (module)	n/a	ACHEVÉ	31/03/2021	31/03/2022	2	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Adaptations à la nouvelle définition des rôles	n/a	ACHEVÉ	15/02/2022	15/03/2022	2	COM-19	Adopté par le WG-ORT 2022
2	1	Module	Gestionnaire de navires ICCAT	Jusqu'à 21 exigences en matière de données (immatriculation du navire, 11 listes d'autorisations, transporteurs, accords d'affrètement, autorisations de transbordement, activité de l'année précédente)	En cours	01/03/2021	31/10/2024	4	COM-19 & CPC(UE)	Le développement a été étendu à la phase 3 (10 mois supplémentaires) conjointement avec l'intégration UN/FLUX. Partiellement couvert par les contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023, 2024)
2	1	Tâche	Intégration de UN/FLUX dans le gestionnaire de navires	Toutes les exigences en matière d'enregistrement et d'autorisation des navires (11 listes)	En cours	01/04/2022	31/10/2024	4	CPC (UE)	Contribution de l'UE (2021, 2022, 2023, 2024)
2	2	Module	Amélioration du système d'aide dynamique (généralisation)	n/a	ACHEVÉ	01/04/2022	31/03/2023	3	CPC (UE)	
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur le gestionnaire de navires (1ère session)	n/a	Prévu	29/04/2024		4	COM-19	Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS du module de navires
2	1	Tâche	Session de formation/atelier sur le gestionnaire de navires (2e session)	n/a	Prévu	09/10/2024		4	COM-19	Tests préliminaires des utilisateurs de l'IOMS du module de navires (facultatif)
2	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	n/a	Prévu	01/06/2020	n/a	n/a	COM-19	Tâche continue (maintenance)
3	1	Module	Gestionnaire de formulaires	Module pour télécharger et gérer tous les formulaires ICCAT (ST, CP, TG)	En cours	01/07/2023	30/09/2024	4	COM-21	Inclut les améliorations découlant des ateliers
3	1	Tâche	Sessions d'atelier pour les gestionnaires de formulaires	n/a	Prévu	04/07/2024	À déterminer	4	COM-21	
3	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)		En cours	01/06/2022	n/a	n/a	COM-21	Tâche continue (maintenance)

4	1	Module	Gestionnaire de ports	M:GEN11, M:GEN12, M:BFT20, M:BFT21, M:SWO10	Prévu	01/11/2024	À déterminer	4	COM-21	
4	1	Module	Gestionnaire de feuilles de contrôle requins/istiophoridés	M:SHK05, M:BIL01	En planification	01/12/2024	À déterminer	4	COM-21	Pas possible de réutiliser le code AR. Implique d'importants changements structurels
4	1	Tâche	Sessions d'ateliers de formation sur les feuilles de contrôle requins/istiophoridés	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer	4	COM-21	
4	3	Module	Gestionnaire de T1NC (prises nominales de la tâche 1)	S:GEN03	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	Le début peut être modifié (en fonction de l'étude sur le temps nécessaire)
4	4	Module	Gestionnaire des tableaux d'application (COCT)	M:GEN03	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	Le début peut être modifié (en fonction de l'étude sur le temps nécessaire)
4	1	Tâche	Sessions d'ateliers de formation T1NC/COCT	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	
4	1	Tâche	Maintenance (y compris les améliorations et la correction des erreurs)	n/a	Prévu	À déterminer	À déterminer		COM-23	
5	1	Module	Programmes SDP (SWO, BET)	M:TRO06, M:SWO01	En planification	À déterminer			COM-25	
5	2	Module	Gestionnaire des rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)	M:BFT22, M:BFT23, M:TRO14 hebd. BET	En planification	À déterminer			COM-25	
5	3	Module	Prise et effort - Tâche 2	S:GEN04	En planification	À déterminer			COM-25	
5	1	Tâche	Maintenance (incluant les améliorations et la correction d'erreurs)		En planification	À déterminer			COM-25	

Informations complémentaires sur les phases de l'IOMS :

Phase	Début	Fin	Budget (mois)	Réunion de la COM	Année budgétaire	Type de budget
Phase 1	01/06/2019	31/05/2020	12	Annuel	2018	Extraordinaire
Phase 2	01/06/2020	31/05/2022	24	Biennal	2019	Ordinaire
Phase 3	01/06/2022	31/05/2024	24	Biennal	2021	Ordinaire
Phase 4	01/06/2024	31/05/2026	25	Biennal	2023	Ordinaire

Le rapport de la réunion du WG-ORT est disponible [ici](#).

Fonds de participation aux réunions (MPF)

L'indemnité journalière de subsistance est calculée selon le barème des Nations unies et couvre la période comprise entre le départ du lieu d'origine et le retour au lieu d'origine. Les taux de l'indemnité journalière de subsistance sont publiés chaque mois par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et comprennent le logement, les repas, les pourboires et les autres dépenses des voyageurs. En raison du nombre élevé de voyages, le Secrétariat paie 100 % de l'indemnité journalière de subsistance et l'hôtel est géré par les participants eux-mêmes, car le Secrétariat n'a pas les ressources humaines pour le faire.

En ce qui concerne les déjeuners, en règle générale, ils ne sont fournis que lors de la réunion annuelle de la Commission. Comme certains participants ne peuvent pas assister à ces déjeuners pour des raisons d'agenda, etc., 100 % de l'indemnité journalière leur est versée et ils gèrent eux-mêmes les déjeuners.